27359 6. 1²



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

POST TENEBRAS LVX

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

CHÊNE - BOURG

FEUILLE 6

PLAN D'AMÉNAGEMENT

SITUÉ ENTRE L'AVENUE FRANÇOIS-ADOLPHE-GRISON ET LA RUE PEILLONNEX
A LA HAUTEUR DE LA RUE DE GENÈVE.

- Périmètre de validité du plan.
- Constructions projetées, le nombre d'étages est indiqué sur chaque élément de bâtiment. S = superstructures habitables. (63 logements, 5724 m² com.-bur.).
- Garages en sous-sol, 3 niveaux, 285 places. La dalle de couverture devra supporter des véhicules de plus de 16 tonnes (services d'intervention).
- Servitude de destination de route. Cession gratuite des terrains.
- Non-bâtir.
- Arbres à conserver ou à planter.

Servitude de passage public à talons sur l'esplanade située le long de l'avenue Grison et sur les surfaces des passages en rez-de-chaussée.

Adopté par le Conseil d'Etat le: 30. 4. 1981   Visa   Timbre

Adopté par le Grand Conseil le:

Echelle	1:500
Date	31. 1. 1980
Dessin	A.R.

Modifications

Code commune en quartiers, etc.	5 1 2
Code interne	6 1²
Plan No	2 7 3 5 9
CDU	7 1 1.5

27359 6. 1²